

Le métier d'enseignant

Qu'est-ce qu'apprendre ?

alexandre.rossi@inspe-paris.fr

L3 - L'enfant, l'élève, l'école
Département ASH-Education Inclusive
INSPE de Paris, 2024-2025

Plan du cours

- Présentation de l'UE - *l'enfant, l'élève, l'école* (15')
- Le métier d'enseignant - Référentiel de compétences (20')
- Qu'est-ce qu'apprendre ? (2h00)
- Carnet de bord (10')

Référentiel métier

Objectif : découvrir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant

Depuis la rentrée 2013, il existe **une liste de compétences** que les enseignants et conseillers principaux d'éducation se doivent de maîtriser pour l'exercice de leur métier.

Ce référentiel de compétences est publié au Bulletin Officiel ([référentiel de compétences](#)) et a plusieurs objectifs :

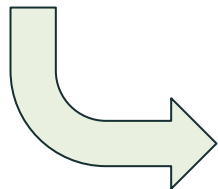
- affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent se référer à la culture commune de leur profession,
- reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice,
- identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent dès la formation initiale et se poursuivent tout au long de la carrière.

COMPETENCES METIER DE PROFESSEUR DES ECOLES

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14 Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

P1 - P2 - P3 - P4 - P5 Compétences communes à tous les professeurs

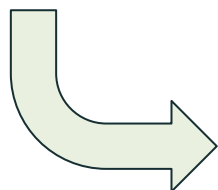
1. Faire partager les valeurs de la République	➤ Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. ➤ Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	➤ Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. ➤ Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	➤ Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. ➤ Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. ➤ Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. ➤ Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. ➤ Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. ➤ Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. ➤ Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. ➤ Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.



Les fonctionnaires s'inscrivent dans une institution, avec son histoire, son cadre, ses valeurs.

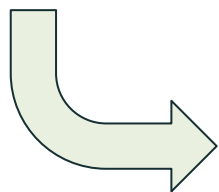
Il s'agit de connaître, respecter et faire vivre ces valeurs au sein des écoles et établissements.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	➤ Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. ➤ Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. ➤ Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
4. Prendre en compte la diversité des élèves	➤ Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. ➤ Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap. ➤ Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.



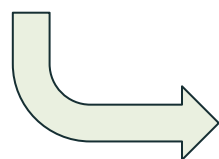
Les enseignants doivent avoir une connaissance de "ce qu'est" un enfant, de comment il apprend... et ils doivent aussi avoir conscience de la diversité des élèves. Cela renvoie aux valeurs d'égalité et de non discrimination.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	➤ Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. ➤ Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	➤ Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. ➤ Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	➤ Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. ➤ Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. ➤ Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. ➤ Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former



C'est ici l'idée de *communication* qui prédomine.
L'enseignant doit maîtriser la langue français et être capable d'enseigner une langue vivante étrangère.
Par ailleurs, il se doit également de maîtriser l'outil informatique.

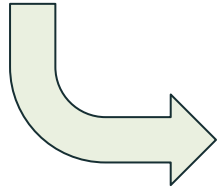
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	➤ Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. ➤ Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ➤ Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. ➤ Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.
10. Coopérer au sein d'une équipe	➤ Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. ➤ Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. ➤ Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	➤ Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. ➤ Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. ➤ Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. ➤ Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.
12. Coopérer avec les parents d'élèves	➤ Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. ➤ Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. ➤ Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.
13. Coopérer avec les partenaires de l'école	➤ Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. ➤ Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux. ➤ Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.



C'est ici la dimension partenariale qui est mise en avant.
L'enseignant fait partie d'un réseau de professionnels (+ les parents) avec qui il coopère, au bénéfice de l'élève.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.



Tout au long de sa carrière, l'enseignant doit pouvoir faire évoluer ses pratiques en fonction des apports de la science, de ses réflexions, seul ou en collectif.

P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	➤ Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. ➤ Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. ➤ Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. ➤ Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire. ➤ Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ➤ Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.
P2 <u>Maîtriser la langue française</u> dans le cadre de son enseignement	➤ Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. ➤ Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. ➤ Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève. ➤ Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école. ➤ Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.
P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte <u>la diversité des élèves</u>	➤ Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. ➤ Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. ➤ Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. ➤ Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. ➤ Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. ➤ Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage. ➤ Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

P4 Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	➤ Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. ➤ Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. ➤ Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. ➤ Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. ➤ Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. ➤ Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent. ➤ À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires. ➤ Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage). ➤ Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages. ➤ Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux. ➤ Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.
P5 Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	➤ En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. ➤ Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. ➤ Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. ➤ Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation. ➤ Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. ➤ Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

- **Je prépare** : P1 (la connaissance de ce que j'enseigne, les savoirs), P3 (élaboration des enseignements)
- **J'enseigne** : P2 (maîtrise de la langue), P3 (mise en oeuvre...) et P4 (... dans sa dimension sociale)
- **J'évalue** : P5 (avant, pendant, après)

Qu'est-ce qu'apprendre ?

Objectif : proposer un premier panorama de l'acte d'apprendre

Apprendre est un processus multidimensionnel, complexe et dynamique mettant en jeu des dimensions psycho-affective, cognitive et sociale, en interactions.

Véronique Simonet	De l'enfant à l'élève
Frédéric Lagneau	Introduction à la psychologie de l'enfant
Pierre Lignée	Le groupe
Alexandre Rossi	Jouer / Apprendre
Pierre Lignée	Soutenir la pensée
Frédéric Lagneau	Observer / Préparation à la classe

+

une
perspective
historique

Nathalie Duval

+

Maths/Français
+
une observation
de la classe

Arnaud Chadozeau
Marie-Astrid Clair
Anne Loyer
Anne Bilgot

DIMENSION COGNITIVE

- **Les fonctions cognitives :**
 - de quoi parle-t-on ?**
 - quel développement ?**



LES FONCTIONS COGNITIVES, C'EST QUOI ?

C'est l'ensemble des processus mentaux mis en œuvre chaque fois qu'une information est reçue, stockée, transformée et utilisée. Elles permettent donc de traiter de l'information.

**Perceptions
(stimuli)**



**Traitement des
informations**



Actions

Les fonctions cognitives

Attention(s)

Attention sélective
Attention partagée
Attention soutenue

Attention
préparatoire

Flexibilité
attentionnelle

Fonctions exécutives

Flexibilité

Inhibition

mémoire de
travail (MDT)

→ planification

Fonctions instrumentales

Langages

Opérations logico-
mathématiques

Gnosies

Praxies

Fonctions mnésiques

Mémoire à Long
Terme (MLT)

Mémoire
explicite
(sémantique
+
épisode)

Mémoire
implicite
(procédurale)

DIMENSION SOCIALE

- **Le groupe**
- **Des compétences**

Le collectif

À l'école, le groupe est à la fois **une contrainte** et **une modalité de travail**.

- Une contrainte : l'école, la classe, le groupe restreint... l'école est une collectivité.
- Une modalité : un lieu d'échanges, de coopération, de confrontation...

Il y a alors une nécessité de développer les compétences sociales qui vont permettre de travailler au sein du groupe et en groupe.

Les compétences sociales

Les compétences sociales (interindividuelles) se rapportent aux différentes modalités des relations avec les autres (règles de politesse, règles de vie en communauté, des règles de communication, relations avec les pairs, les adultes...).

Elles nécessitent des apprentissages et peuvent évoluer au cours de la vie scolaire et en fonction des interactions sociales et familiales.

Elles ont un impact réel sur les résultats scolaires.

Les compétences sociales à l'école

Voir le Dossier de veille de
l'IFÉ • n° 121 • Janvier 2018

Apprendre à « vivre ensemble » est l'un des apprentissages prioritaires de l'école, dans le souci d'une meilleure cohésion sociale et scolaire.

Dans le cadre de ce que l'on appelle "le climat scolaire", se développent les concepts de bien-être, de bienveillance, de sécurité (sécurité physique et sécurité émotionnelle), et le sentiment d'appartenance, concepts fondamentaux de la réussite éducative.



[Les CPS aujourd'hui](#)

DIMENSION PSYCHO-AFFECTIVE

- **La sécurité affective**
- **La motivation**

Les besoins

Les besoins, hiérarchisés, coexistent dans une **dynamique** fluide de construction de la personnalité.

A l'école, ce sont les adultes qui répondent à ces besoins. La sécurité psycho-affective de l'enfant repose sur l'attention et les réponses apportées.



D'après Maslow

Attachement et sécurité affective à l'école

A l'école, les adultes et le groupe répondent aux besoins de l'enfant. Sa sécurité psycho-affective repose sur l'attention et les réponses qu'on lui apporte.

Le sentiment de sécurité interne est donc en partie lié à **l'ambiance qui règne dans la classe** ainsi qu'à la qualité de **la relation que l'élève a avec son (sa) enseignant(e)** et les adultes de l'école.

Le sentiment d'être compris, d'être important, pour les personnes qui prennent soin de nous, permet d'être **disponible pour les apprentissages**.

Conclusion

Apprendre est un processus multidimensionnel, complexe et dynamique mettant en jeu des dimensions psycho-affective, cognitive et sociale, en interactions.

Pour que les apprentissages se fassent, l'école et les enseignants doivent prendre en compte ces 3 dimensions :

- La dimension cognitive : l'enseignant doit connaître les opérations cognitives que demandent les activités qu'il propose à ses élèves ;
- La dimension psycho-affective : l'élève doit évoluer dans un cadre structuré et bienveillant qui va lui permettre d'explorer son environnement et d'apprendre ;
- La dimension sociale : l'élève doit pouvoir évoluer au sein d'un collectif auquel il se sent appartenir et au sein duquel il peut apprendre.